

PARTIE RESERVEE AU SERVICE VERSANT

PARTIE RESERVEE
AUX ARCHIVES

3ème Service

NUMERO DE L'ARTICLE	DESCRIPTION DES ARTICLES	DATES EXTREMES	COMMUNICABILITE (1)	ANNEE D'ELIMINATION	OBSERVATIONS (2)
	DOTATIONS JEUNES AGRICULTEURS		De 100 ans		
-1	D.J.A. 21 à 33	1977/1978			
-2	D.J.A. 34 à 53	1979/1980			
-3	D.J.A. 54 à 69	1977/1979			
-4	D.J.A. 69 à 86	1979/1980			
-5	D.J.A. 109-117-121-123-129-131- -134-137-141-146-147-148-149	1979/1980			
-6	D.J.A. 89-91-93-100-101-103-105- -109-112-115	1979/1981			

Partie réservée au service versant
 Production Agricole - 30 Octobre 1992

Partie réservée
 aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communica- libilité (1)	Année d'éli- mina- tion	Observa- tions (2)

L'Ingénieur des Travaux Agricoles,

le Directeur des Services
 d'Archives



G. HAZARD.



(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979 et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.